

Juin 2023

## Note d'information

### Réalisation d'examens pangénomiques à partir de prélèvements FFPE pour les patients résidant dans les territoires d'Outre-Mer

Dans le cadre du PFMG2025 et suite aux résultats d'une étude pilote menée conjointement par le CReFIX, AURAGEN et SeqOIA, la réalisation d'examens pangénomiques à partir de prélèvements FFPE est déployée dans une première phase pour les patients atteints de cancers résidant dans les territoires d'Outre-Mer.

Il est désormais possible d'adresser des prélèvements FFPE à AURAGEN pour les patients résidant dans les territoires d'Outre-Mer suivants : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Réunion et Mayotte. Comme pour les prélèvements congelés, les prescriptions devront être validées par une des RCP-FMG de la préindication concernée<sup>1</sup>.

Les chargé-e-s de parcours génomique exerçant dans ces territoires accompagneront les prescripteurs et contribueront à la mise en place des circuits des prélèvements dans les établissements concernés<sup>2</sup>. Comme pour les prélèvements congelés, AURAGEN effectuera une analyse de WGS, WES et RNAseq. Un bilan sera effectué au bout des 6 premiers mois pour confirmer la faisabilité en pratique clinique de l'analyse de WGS à partir de prélèvements FFPE.

Trois points de vigilance sont à relever :

- La phase pilote a mis en évidence une qualité globalement inférieure des résultats obtenus à partir de prélèvements FFPE et un pourcentage de résultats inexploitable (analyses non-contributives) plus élevé ;
- Le matériel FFPE envoyé pour le séquençage devra dater de préférence moins de 6 mois ;
- Durant les premiers mois, le délai de rendu des résultats sera de l'ordre de 8 à 10 semaines (à partir de la date de réception du dossier complet conforme). Il sera ensuite réduit au délai actuel sur le congelé, qui est de 4 à 6 semaines, au fur et à mesure que le processus sera intégré à la routine.

<sup>1</sup> [Les préindications et leur mise en place – PFMG 2025 \(aviesan.fr\)](https://www.aviesan.fr/les-preindICATIONS-et-leur-mise-en-place-PFMG-2025)

<sup>2</sup> [Chargés de parcours génomique – PFMG 2025 \(aviesan.fr\)](https://www.aviesan.fr/chargés-de-parcours-génomique-PFMG-2025)